

BOOSTHEAT

**Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 10 762 932 €**

**Siège social : 40 boulevard Henri-Sellier
92150 SURESNES**

**531 404 275 RCS NANTERRE
(la « Société »)**

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Exercice 2024

Table des matières

Personnes responsables	3
Activités de la société	4
1.1. Point d'avancement sur les activités de compression thermique	4
1.2. Financement de la société	4
1.3. Variation des capitaux propres & opérations sur le capital	5
2.1. Événements post clôture – Financement de la société	5
2.2. Variation des capitaux propres & opérations sur le capital	6
2.3. Evolution du cadre juridique de la cotation des actions de la société sur les marchés financiers	6
4.1. Compte de résultat	8
4.2. Bilan	10
Annexe aux états financiers	13
5.1. Point d'avancement sur les activités de compression thermique	13
5.2. Financement de la société	13
5.3. Variation des capitaux propres & opérations sur le capital	14
6.1. Événements post clôture – Financement de la société	14
6.2. Variation des capitaux propres & opérations sur le capital	16
6.3. Evolution du cadre juridique de la cotation des actions de la société sur les marchés financiers	16
9.1. Immobilisations incorporelles	17
9.2. Immobilisations corporelles	18
9.3. Immobilisations financières	18
9.4. Stock	18
9.5. Créances	19
9.6. Primes de remboursement des obligations	19
9.7. Provisions réglementées	19
10.1. Frais de recherche & développement	19
10.2. Actif immobilisé	19
10.3. Etat des créances	20
10.4. Stock	20
10.5. Provisions pour dépréciation	20
10.6. Produits à recevoir par postes du bilan	21
10.7. Charges constatées d'avance	21
11.1. Capitaux propres	21
11.2. Autres fonds propres	22
11.3. Provisions	22
11.4. Locations	22
11.5. Etat des dettes	22
11.6. Endettement financier	23
11.7. Charges à payer par postes du bilan	24
12.1. Produits à recevoir	24
12.2. Charges constatées d'avance	24
12.3. Charges à payer	24
13.1. Commissaires aux comptes	25
13.2. Tableau des effectifs	25

Personnes responsables

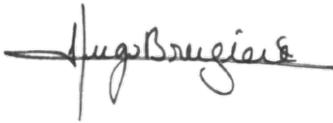
Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Hugo BRUGIERE, Directeur Général de BOOSTHEAT SA.

Attestation de la personne responsable

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport d'activité ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. »

Fait à Suresnes



Hugo BRUGIERE
Directeur Général

Responsable de l'information financière

Hugo BRUGIERE
Directeur Général
Adresse électronique :
investisseurs@boostheat.com

Activités de la société

1.1. Point d'avancement sur les activités de compression thermique

Au cours du premier semestre 2024, la société a démontré des avancées significatives dans le développement de technologies énergétiques innovantes, avec une série de partenariats stratégiques et des résultats d'essais prometteurs.

En février 2024, les premiers essais fonctionnels du nouveau compresseur hybride développé par la société se sont révélés concluants, soulignant ainsi son potentiel dans l'hybridation des énergies primaires (gaz et électricité notamment). La société a alors reçu une lettre d'intention de la part d'un industriel du secteur de la méthanisation, intéressé par l'utilisation de ce compresseur hybride.

En mars 2024, la société a signé un accord avec ENERTIME pour le développement d'un compresseur d'hydrogène innovant, visant à répondre aux besoins du marché de la mobilité décarbonée. La société et son nouveau partenaire comptent ainsi tirer parti de leurs expertises respectives pour accélérer le développement de solutions énergétiques durables.

Par ailleurs, sur le reste du semestre, la société a également :

- Annoncé que son compresseur hybride a dépassé toutes les attentes lors des tests de performance, démontrant sa capacité à produire de la chaleur et du froid à des températures extrêmes, ainsi que son potentiel dans des applications industrielles de biogaz ;
- Que les essais en mode Stirling ont confirmé l'efficacité du compresseur hybride pour la production d'électricité à partir de biogaz, offrant ainsi une solution plus flexible et modulable adaptée aux fluctuations de la demande énergétique

L'entreprise se positionne donc comme un leader potentiel dans les secteurs de la méthanisation, de l'hydrogène, et des technologies de cogénération.

1.2. Financement de la société

En Euros

Libellé	01/01/2024	Souscription	Conversion	30/06/2024
Obligations Remboursables en Actions	1 280 000	600 000	(950 000)	930 000
---	---	---	---	---
Total endettement financier	1 280 000	600 000	(950 000)	930 000

L'endettement financier hors dette de compte courant d'associés de la société au 30 juin 2024 s'élève à 930 K€ soit une baisse de 350 K€ sur l'ensemble du premier semestre 2024 qui résulte :

- De souscription d'ORA par le fonds ITTO sur le semestre pour 600 K€ ;
- De conversion d'ORA en actions de la société pour une valeur nominale de 950 K€.

Il est précisé au lecteur que le détail de chacune des opérations de tirage et de conversion est disponible dans un tableau de suivi disponible sur le site internet de la société suivant le lien ci-après : <https://www.boostheat-group.com/fr/communiqués-publications/ora>

1.3. Variation des capitaux propres & opérations sur le capital

En Euros

Libellé	Nb d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves réglementées	Report à Nouveau	Résultat	Total capitaux propres
Ouverture - 01/01/2024	84 641 020	253 923	1 788 729	16 671 059	2 495 679	(38 950 221)	(17 740 831)
Affectation du résultat 2023					(38 950 221)	38 950 221	-
Augmentation de capital s/ conversion d'ORA	1 053 480 772	1 611 930	252 949				1 864 879
Réduction de capital		(1 651 842)			1 651 842		-
Résultat de la période						(1 359 284)	(1 359 284)
Regroupement d'actions	(1 137 907 781)						
---	---	---	---	---	---	---	---
Ouverture - 01/01/2024	214 011	214 011	2 041 678	16 671 059	(34 802 701)	(1 359 284)	(17 235 237)

Au cours du premier semestre 2024, la société a renforcé ses fonds propres à hauteur de 3 653 K€ au moyen des conversions d'ORA ayant généré la création de 1 053 480 772 actions de la société.

Après prise en compte du résultat de la période, les capitaux propres de la société ressortent négatifs à hauteur de 17 235 K€.

A noter que :

- La société a procédé en février 2024 à une opération de réduction de son nominal par imputation de 1 654 842 euros de report à nouveau sur son capital social, ramenant ainsi le nominal de 0.003 à 0.0001 euros.
- La société a procédé à un regroupement d'actions qui s'est traduit en mai 2024 par une réduction de 1 137 907 781 actions du nombre d'actions en circulation de la société, et un rehaussement mécanique du nominal de l'action à 1 €

2.1. Événements post clôture – Financement de la société

En Euros

Libellé	30/06/2024	Souscription	Conversion	31/10/2024
Obligations Remboursables en Actions	930 000	175 000	(110 000)	995 000
---	---	---	---	---
Total endettement financier	930 000	175 000	(110 000)	995 000

A la date de publication de ce rapport, l'endettement financier hors dette de compte courant d'associés de la société s'élève à 995 K€ soit une hausse de 65 K€ par rapport à la clôture du 30 juin 2024 et qui résulte :

- De souscription d'ORA par le fonds ITTO pour 175 K€ ;
- De conversion d'ORA en actions de la société pour une valeur nominale de 110 K€.

Il est précisé au lecteur que le détail de chacune des opérations de tirage et de conversion est disponible dans un tableau de suivi disponible sur le site internet de la société suivant le lien ci-après : <https://www.boostheat-group.com/fr/communiqués-publications/ora>

A la suite du tirage de 175 K€ intervenu en septembre 2024, le contrat de financement conclu en 2022 avec la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO) a pris fin. Afin de poursuivre les travaux de valorisation de ses actifs technologiques, la société a conclu fin octobre 2024, un nouveau contrat de financement avec son partenaire financier prévoyant un financement à hauteur d'un montant nominal total maximum de cinq millions d'euros (EUR 5.000.000) pendant une période de vingt-quatre mois, en souscrivant à mille (1.000) bons d'émission donnant chacun le droit à la souscription d'une obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes avec bons de souscription d'actions attaches (OCEANE BSA) de cinq mille euros (EUR 5 000) de valeur nominale.

Les OCEANES sont comptabilisées à leur valeur nominale en emprunts et dettes financières au bilan de la société.

La conversion des OCEANES se fait par émission à l'Investisseur, dans les deux (2) Jours de Négociation suivant la Date de Remboursement Considérée, d'un nombre d'Actions égal à la Commission de Remboursement divisée par la valeur nominale des Actions.

La Commission de Remboursement correspond à $(A/B - A/C) * D * (C/E)$, avec :

A = le Montant Nominal des OCEANES à rembourser

B = le Prix de Remboursement Théorique (92% du plus bas VWAP pendant une période de quinze (15) Jours de négociation précédant immédiatement la Date de Remboursement des OCEANE)

C = la valeur nominale des Actions

D = le cours de clôture de l'Action à la Date de Remboursement Considérée

E = le cours de clôture le plus bas pendant la période allant de la Date de Remboursement considérée jusqu'à la date de transfert effectif des Actions remises en paiement de la Commission de Remboursement

Il est par ailleurs précisé que le Prix de Remboursement des OCEANE sera conforme au prix minimum fixé par la délégation de compétence de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2024 dans sa 21ème résolution, à savoir ne pourra en aucun cas être inférieur à la moyenne des VWAP pendant la période de quinze (15) Jours de Négociation précédant immédiatement la Date de Conversion des OCEANES diminuée d'une décote maximale de 30%. Il ne sera en tout état de cause pas inférieur à la valeur nominale des Actions.

Une première levée de fonds de 250 K€ a été réalisée par le tirage de 1 tranche d'OCEANE-BSA donnant lieu à l'émission de 416 666 BSA et pouvant donner lieu à la création de 1 491 583 actions nouvelles en cas de conversion des OCEANE, sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce nouveau tirage serait de 0,27%.

2.2. Variation des capitaux propres & opérations sur le capital

La société a procédé en septembre 2024 à une opération de réduction de son nominal par imputation de 171 208.80 euros de report à nouveau sur son capital social, ramenant ainsi le nominal de 1 euros à 0.20 euros.

2.3. Evolution du cadre juridique de la cotation des actions de la société sur les marchés financiers

Conformément aux dispositions légales, la Société est restée soumise, pendant une durée de 3 ans à compter du transfert de ses titres sur Euronext Growth Paris, au régime des offres publiques obligatoires et au maintien des obligations d'information relatives aux franchissements de seuils telles qu'applicables pour les sociétés cotées sur Euronext.

Cette période de transition a pris fin à compter de la séance de Bourse du 20 septembre 2023, de sorte que, désormais, la société et ses actionnaires sont uniquement soumis aux obligations applicables aux sociétés cotées sur Euronext Growth.

2.4. Poursuite du programme d'apurement du passif

Au 30 juin 2024, BOOSTHEAT bénéficiait toujours du soutien de HBR Investment Group qui a repris l'essentiel des créances dans le cadre du plan de continuation et dispose aujourd'hui d'une créance de 14 040 k€ sur la Société avec l'engagement de ne pas solliciter le remboursement en numéraire de ces créances qui pourront être converties en capital, le cas échéant. Cette créance, considérée comme des quasi-fonds propres, compense en grande partie le montant des fonds propres négatifs (-17 235 k€). La dette financière résiduelle s'élève à 930 k€ à fin juin 2024, intégralement composée d'obligations remboursables en actions, pour des disponibilités de 43 k€.

Soucieux tout à la fois de maintenir un engagement fort auprès de BOOSTHEAT, de maîtriser son exposition financière globale et de poursuivre le processus de désendettement de la Société, HBR Investment Group a décidé de céder ses créances envers BOOSTHEAT au groupe Alpha Blue Ocean. Ce dernier reprend l'engagement de ne pas demander le remboursement en numéraire des créances acquises et s'engage dans un processus de transformation de cette dette en capital.

A cet effet, Alternative Debt Restructuring Solutions (« ADRS »), membre du groupe Alpha Blue Ocean, a souscrit à une émission réservée d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes émises par BOOSTHEAT (les « OCEANE », dont les modalités et le cadre juridique de l'émission sont décrits en annexe A ci-après) par compensation de sa créance. Sur la base du dernier cours coté, la compensation de l'intégralité de la créance par souscription à des OCEANE et leurs conversions pourraient donner lieu à la création de 60 783 600 actions nouvelles. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce nouveau tirage serait de 0,01%.

Après le succès des différents programmes d'essais, la société a annoncé une réorganisation pour concentrer ses efforts sur la valorisation de son compresseur hybride et de sa solution logicielle ImpliciX.

L'entreprise cherche des partenaires pour intégrer ces technologies à grande échelle tout en adoptant une stratégie de réduction des coûts.

4.1. Compte de résultat

En €	6 mois	6 mois		
Libellé	30/06/2024	30/06/2023	Var €	Var %
<i>Produits d'exploitation</i>				
Ventes de marchandises	-	-	-	0%
Production vendue (biens et services)	5 488	23 324	(17 836)	-76%
Montant net du chiffre d'affaires	5 488	23 324	(17 836)	-76%
Production stockée	-	-	-	0%
Production immobilisée	-	-	-	0%
Subvention d'exploitation	-	-	-	0%
Reprise s/ provisions & transfert de charges	10 692	603 211	(592 519)	-98%
Autres produits	2 614	7	2 607	37243%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	18 795	626 542	(607 747)	-97%
<i>Charges d'exploitation</i>				
Achats de marchandises	-	-	-	0%
Variation de stocks	-	-	-	0%
Achats de MP et autres appro.	-	-	-	0%
Variation de stocks	-	-	-	0%
Autres achats et charges externes	775 273	2 213 321	(1 438 048)	-65%
Impôts, taxes et versements assimilés	52 194	145 158	(92 964)	-64%
Salaire et traitements	417 236	807 500	(390 264)	-48%
Charges sociales	148 453	351 975	(203 522)	-58%
Dot. aux amortissements et dépréciations	-	-	-	0%
S/ Immobilisations : dot. aux amorts	29 284	160 084	(130 800)	-82%
S/ Immobilisations : dot. aux dépréc.	-	24 941	(24 941)	-100%
S/ actifs circulants : dot. aux dépréc.	-	(20 400)	20 400	-100%
Dotations aux provisions	-	-	-	0%
Autres charges	3 581	10 956	(7 375)	-67%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 426 021	3 693 535	(2 267 514)	-61%
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 407 226)	(3 066 994)	1 659 768	-54%
<i>Produits financiers</i>				
De participation	29 125	50 137	(21 012)	-42%
Autres valeurs mob. Créances d'actif immo.	-	-	-	0%
Autres intérêts et produits assimilés	-	80	(80)	-100%
Reprise sur prov, dépréciations transferts	-	-	-	0%
Différence positive de change	-	348	(348)	-100%
Produits nets sur cession de VMP	-	-	-	0%
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	29 125	50 565	(21 440)	-42%
<i>Charges financières</i>				
Dot. Amortissements, dépréc. Prov.	35 825	105 060	(69 235)	-66%
Intérêts et charges assimilés	28 482	31 646	(3 164)	-10%
Différence négatif de change	-	5	(5)	-100%
Charges sur cession de VMP	-	-	-	0%
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	64 307	136 711	(72 404)	-53%
RESULTAT FINANCIER	(35 183)	(86 146)	50 963	-59%
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(1 442 409)	(3 153 140)	1 710 731	-54%
<i>Produits exceptionnels</i>				
Sur opérations de gestion	2 943	93 635	(90 692)	-97%
Sur opérations de capital	4 490	135 328	(130 838)	-97%
Reprise s/ prov, dépréc, transfert de charges	914 879	-	914 879	0%
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	922 312	228 963	693 349	303%
<i>Charges exceptionnelles</i>				
Sur opérations de gestion	915 449	22 013 246	(21 097 797)	-96%
Sur opérations de capital	1 977	554 025	(552 048)	-100%
Dot. Amortissements, dépréciations, prov.	-	-	-	0%
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	917 426	22 567 271	(21 649 845)	-96%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 885	(22 338 307)	22 343 192	-100%
Participation des salariés aux résultat	-	-	-	0%
Impôts sur les bénéfices	(78 239)	(87 339)	9 100	-10%
TOTAL DES PRODUITS	970 232	906 070	64 162	7%
TOTAL DES CHARGES	2 329 513	26 310 176	(23 980 663)	-91%
Bénéfice ou Perte	(1 359 281)	(25 404 106)	24 044 825	-95%

Le résultat d'exploitation au 30 juin 2024 ressort négatif à hauteur de 1 407 K€ versus 3 067 K€ au 30 juin 2023 soit une réduction du déficit d'exploitation de 1 660 K€. Il est le reflet des efforts de restructuration et de réduction de charges engagés.

Au cours de ce semestre les produits d'exploitation s'élèvent à 19 K€ en l'absence de chiffre d'affaires significatif réalisés sur la période.

Les charges d'exploitation du semestre s'élèvent à 1 426 K€ contre 3 694 K€ au 30 juin 2023, soit une diminution de – 2 268 K€ (-61 %). A noter que :

- Il n'y a plus d'achats de matières premières et autres approvisionnements en raison de la fin des travaux de développement.
- Les autres achats et charges externes s'élèvent à 775 K€ contre 2 213 K€ au 30 juin 2023, soit une diminution de 1 438 K€ (-65%), conséquence de la réduction de périmètre d'activité de la société. Cette baisse se matérialise surtout par (i) une baisse de 976 K€ de sous-traitance et achats de prestations de services (achats d'études et recherches) du fait du recentrage sur l'activité bureau d'études et de la restructuration, (ii) une baisse de 437 K€ sur les charges externes (loyers, honoraires et autres charges).

Les impôts, taxes et versements assimilés s'élèvent à 52 K€ contre 145 K€ au 30 juin 2023.

Les salaires et traitements s'élèvent à 417 K€ contre 808 K€ au 30 juin 2023, soit une diminution de 390 K€ (-48%) qui s'explique par la réduction des effectifs. Mécaniquement, les charges sociales s'élèvent à 148 K€ contre 352 K€ au 30 juin 2023, soit une diminution de 203 K€ (-59%).

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 29 K€ contre 165 K€ au 30 juin 2023, soit une diminution de 100 K€. Pour rappel, (i) les frais de développement (immobilisations incorporelles en cours) sont dépréciés à 100%, (ii) les immobilisations corporelles ont également été dépréciées au 31/12/2022 dans le cadre du démantèlement de l'atelier, (iii) Les stocks et encours sont dépréciés à 100%

Le résultat financier au 30 juin 2024 est de -35 K€ contre -86 K€ au 30 juin 2023, soit une amélioration de 51 K€. Cette variation résulte d'un effet conjugué des intérêts de comptes-courants des filiales BOOSTHEAT France et Allemagne et de l'ajustement de situation nette.

Le résultat exceptionnel au 30 juin 2023 ressort positif à hauteur de 5 K€ € contre –22 338 K€ au 30 juin 2023.

Le résultat du 1^{er} semestre 2024 ressort donc à – 1 359 K€ vs – 25 404 K€ au 1^{er} semestre 2023.

4.2. Bilan

Présenté en Euros

	du 01/01/2024 au 30/06/2024 (6 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé					
<u>Actif immobilisé</u>					
Frais d'établissement	6 700	6 700			
Recherche et développement	8 506 520	8 506 520			
Concessions, brevets, droits similaires	25 631	25 631		909	- 909
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	5 106 559	5 106 559			
Avances et acomptes sur immobilisations					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage	350 269	213 715	136 554	148 173	- 11 619
Autres immobilisations corporelles	102 875	89 316	13 559	21 162	- 7 603
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	2 673 950	2 649 946	24 004	24 004	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	287 417	287 265	153	153	
Autres immobilisations financières	43 085		43 085	47 294	- 4 209
TOTAL (I)	17 103	16 885	217 354	241 694	- 24 340
<u>Actif circulant</u>					
Matières premières, approvisionnements	457 497	457 497			
En-cours de production de biens et de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				21 431	- 21 431
Clients et comptes rattachés	35 922	1 959	33 963	23 243	10 720
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	3 615		3 615	3 465	150
. Personnel					
. Organismes sociaux	4 743		4 743	1 243	3 500
. Etat, impôts sur les bénéfices	426 352		426 352	348 113	78 239
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	237 872		237 872	256 281	- 18 409
. Autres	1 360 737	1 351 349	9 388	175 868	- 166 480
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	42 898		42 898	190 916	- 148 018
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	33 264		33 264	44 122	- 10 858
TOTAL (II)	2 602 899	1 810 804	792 094	1 064 682	- 272 588
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	19 705	18 696	1 009 449	1 306 376	- 296 927

Présenté en Euros

	du 01/01/2024 au 30/06/2024 (6 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	214 011	253 923	- 39 912
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 041 678	1 788 729	252 949
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	18 322 901	16 671 059	1 651 842
Autres réserves			
Report à nouveau	-36 454 543	2 495 679	-38 950 222
Résultat de l'exercice	-1 359 284	-38 950 221	37 590 937
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	-17 235 237	-17 740 831	505 594
Produits des émissions de titres participatifs	14 142 630	14 142 630	
Avances conditionnées	110 045	110 045	
TOTAL (II)	14 252 675	14 252 675	
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		914 879	- 914 879
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		914 879	- 914 879
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	930 000	1 280 000	- 350 000
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	755 335	546 866	208 469
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 257 790	900 286	357 504
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	74 578	284 979	- 210 401
. Organismes sociaux	750 337	610 417	139 920
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		1 000	- 1 000
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	57 979	95 022	- 37 043
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	165 993	161 083	4 910
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	3 992 011	3 879 653	112 358
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 009 449	1 306 376	- 296 927

Présentation de l'actif

Au 30 juin 2024, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles :

- Des frais de recherche et développement d'un montant brut de 8 513 K€ totalement amortis et/ou dépréciés depuis fin 2022
- Les brevets pour 25 K€ amortis en totalité.
- Les immobilisations en cours des années antérieures (frais de développement) d'une valeur brute de 5 107 K€ sont dépréciées à 100% depuis fin 2022.

Au 30 juin 2024, sont comptabilisés en immobilisations corporelles :

- Des installations techniques, matériel et outillage dont la valeur nette est de 137 K€ contre 169 K€ au 31 décembre 2023.
- D'autres immobilisations corporelles (informatique, mobilier, agencements) dont la valeur nette est de 14 K€ contre 21 K€ sur l'exercice précédent, soit une diminution de 7K€ liée à des mises au rebus ou en vente de matériels non utilisés.

Les immobilisations financières en valeurs nettes s'élèvent à 67 K€ contre 71 K€ au 31 décembre 2023. Les actions propres ont fait l'objet d'une dépréciation à 100%. Les dépôts et cautionnement ont été remboursés à hauteur de 4 K€.

Les stocks ont été provisionnés à 100% au 31/12/2022 dans une approche prudente.

Les créances nettes s'élèvent à 716 K€ et sont essentiellement constituées :

- de crédits d'impôts (CIR) pour une valeur de 426 K€, de crédits de TVA et de TVA déductible pour une valeur de 238 K€ ;
- de créances clients nettes pour 36 K€
- d'avances en compte courant consenties à nos deux filiales et provisionnées à 100 %.

Les liquidités s'élèvent à 43 K€ contre 191 K€ lors de la clôture de décembre 2023

Présentation du passif

Les capitaux propres s'élèvent à -17 235 K€ soit un renforcement des fonds propres de 506 K€ par rapport à la clôture de décembre 2023. Cette variation des capitaux propres est à mettre en relation avec :

- Des augmentations de capital pour un montant 1 865 K€ dont 950 K€ au titre du nominal des ORA converties et 915 K€ au titre des pénalités de conversion ;
- La perte de la période dont le montant est estimé à – 1 359 K€.

Les autres fonds propres au 30 juin 2024 s'élèvent à 15 253 K€ soit un montant identique au montant constaté dans le cadre de la clôture 2023.

Les dettes financières s'élèvent à 1 685 K€ soit une baisse de 142 K€ par rapport à la clôture de décembre 2023. Cette baisse est à mettre en relation avec (i) une baisse de 350 K€ des emprunts obligataires convertibles du fait des conversions intervenues sur le semestre, (ii) une hausse de 208 K€ des comptes courants d'associés.

Les dettes courantes s'élèvent à 2 307 K€ contre 2 052 K€ au 31 décembre 2023. Elles sont essentiellement constituées :

- De dettes fournisseurs 1 258 K€ contre 900 K€ au 31 décembre 2023
- De dettes sociales et fiscales 883 K€ contre 895 K€ au 31 décembre 2023

Annexe aux états financiers

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour la situation close le 30 juin 2024. Cette situation a une durée de 6 mois couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2024. Les comptes du premier semestre 2024, qui dégagent une perte de 1 359 284 euros, ont été arrêtés le 30 octobre 2024 par le conseil d'administration. Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en Euros sauf mention contraire.

5.1. Point d'avancement sur les activités de compression thermique

Au cours du premier semestre 2024, la société a démontré des avancées significatives dans le développement de technologies énergétiques innovantes, avec une série de partenariats stratégiques et des résultats d'essais prometteurs.

En février 2024, les premiers essais fonctionnels du nouveau compresseur hybride développé par la société se sont révélés concluants, soulignant ainsi son potentiel dans l'hybridation des énergies primaires (gaz et électricité notamment). La société a alors reçu une lettre d'intention de la part d'un industriel du secteur de la méthanisation, intéressé par l'utilisation de ce compresseur hybride.

En mars 2024, la société a signé un accord avec ENERTIME pour le développement d'un compresseur d'hydrogène innovant, visant à répondre aux besoins du marché de la mobilité décarbonée. La société et son nouveau partenaire comptent ainsi tirer parti de leurs expertises respectives pour accélérer le développement de solutions énergétiques durables.

Par ailleurs, sur le reste du semestre, la société a également :

- Annoncé que son compresseur hybride a dépassé toutes les attentes lors des tests de performance, démontrant sa capacité à produire de la chaleur et du froid à des températures extrêmes, ainsi que son potentiel dans des applications industrielles de biogaz ;
- Que les essais en mode Stirling ont confirmé l'efficacité du compresseur hybride pour la production d'électricité à partir de biogaz, offrant ainsi une solution plus flexible et modulable adaptée aux fluctuations de la demande énergétique

L'entreprise se positionne donc comme un leader potentiel dans les secteurs de la méthanisation, de l'hydrogène, et des technologies de cogénération.

5.2. Financement de la société

En Euros

Libellé	01/01/2024	Souscription	Conversion	30/06/2024
Obligations Remboursables en Actions	1 280 000	600 000	(950 000)	930 000
---	---	---	---	---
Total endettement financier	1 280 000	600 000	(950 000)	930 000

L'endettement financier hors dette de compte courant d'associés de la société au 30 juin 2024 s'élève à 930 K€ soit une baisse de 350 K€ sur l'ensemble du premier semestre 2024 qui résulte :

- De souscription d'ORA par le fonds ITTO sur le semestre pour 600 K€ ;
- De conversion d'ORA en actions de la société pour une valeur nominale de 950 K€.

Il est précisé au lecteur que le détail de chacune des opérations de tirage et de conversion est disponible dans un tableau de suivi disponible sur le site internet de la société suivant le lien ci-après : <https://www.boostheat-group.com/fr/communiqués-publications/ora>

5.3. Variation des capitaux propres & opérations sur le capital

En Euros

Libellé	Nb d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves réglementées	Report à Nouveau	Résultat	Total capitaux propres
Ouverture - 01/01/2024	84 641 020	253 923	1 788 729	16 671 059	2 495 679	(38 950 221)	(17 740 831)
Affectation du résultat 2023					(38 950 221)	38 950 221	-
Augmentation de capital s/ conversion d'ORA	1 053 480 772	1 611 930	252 949				1 864 879
Réduction de capital		(1 651 842)			1 651 842		-
Résultat de la période						(1 359 284)	(1 359 284)
Regroupement d'actions	(1 137 907 781)						
---	---	---	---	---	---	---	---
Ouverture - 01/01/2024	214 011	214 011	2 041 678	16 671 059	(34 802 701)	(1 359 284)	(17 235 237)

Au cours du premier semestre 2024, la société a renforcé ses fonds propres à hauteur de 3 653 K€ au moyen des conversions d'ORA ayant généré la création de 1 053 480 772 actions de la société.

Après prise en compte du résultat de la période, les capitaux propres de la société ressortent négatifs à hauteur de 17 235 K€.

A noter que :

- La société a procédé en février 2024 à une opération de réduction de son nominal par imputation de 1 654 842 euros de report à nouveau sur son capital social, ramenant ainsi le nominal de 0.003 à 0.0001 euros.
- La société a procédé à un regroupement d'actions qui s'est traduit en mai 2024 par une réduction de 1 137 907 781 actions du nombre d'actions en circulation de la société, et un rehaussement mécanique du nominal de l'action à 1 €

6.1. Événements post clôture – Financement de la société

En Euros

Libellé	30/06/2024	Souscription	Conversion	31/10/2024
Obligations Remboursables en Actions	930 000	175 000	(110 000)	995 000
---	---	---	---	---
Total endettement financier	930 000	175 000	(110 000)	995 000

A la date de publication de ce rapport, l'endettement financier hors dette de compte courant d'associés de la société s'élève à 995 K€ soit une hausse de 65 K€ par rapport à la clôture du 30 juin 2024 et qui résulte :

- De souscription d'ORA par le fonds ITTO pour 175 K€ ;
- De conversion d'ORA en actions de la société pour une valeur nominale de 110 K€.

Il est précisé au lecteur que le détail de chacune des opérations de tirage et de conversion est disponible dans un tableau de suivi disponible sur le site internet de la société suivant le lien ci-après : <https://www.boostheat-group.com/fr/communiqués-publications/ora>

A la suite du tirage de 175 K€ intervenu en septembre 2024, le contrat de financement conclu en 2022 avec la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO) a pris fin. Afin de poursuivre les travaux de valorisation de ses actifs technologiques, la société a conclu fin octobre 2024, un nouveau contrat de financement avec son partenaire financier prévoyant un financement à hauteur d'un montant nominal total maximum de cinq millions d'euros (EUR 5.000.000) pendant une période de vingt-quatre mois, en souscrivant à mille (1.000) bons d'émission donnant chacun le droit à la souscription d'une obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes avec bons de souscription d'actions attaches (OCEANE BSA) de cinq mille euros (EUR 5 000) de valeur nominale.

Les OCEANES sont comptabilisées à leur valeur nominale en emprunts et dettes financières au bilan de la société.

La conversion des OCEANES se fait par émission à l'Investisseur, dans les deux (2) Jours de Négociation suivant la Date de Remboursement Considérée, d'un nombre d'Actions égal à la Commission de Remboursement divisée par la valeur nominale des Actions.

La Commission de Remboursement correspond à $(A/B - A/C) * D * (C/E)$, avec :

A = le Montant Nominal des OCEANES à rembourser

B = le Prix de Remboursement Théorique (92% du plus bas VWAP pendant une période de quinze (15) Jours de négociation précédant immédiatement la Date de Remboursement des OCEANE)

C = la valeur nominale des Actions

D = le cours de clôture de l'Action à la Date de Remboursement Considérée

E = le cours de clôture le plus bas pendant la période allant de la Date de Remboursement considérée jusqu'à la date de transfert effectif des Actions remises en paiement de la Commission de Remboursement

Il est par ailleurs précisé que le Prix de Remboursement des OCEANE sera conforme au prix minimum fixé par la délégation de compétence de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2024 dans sa 21ème résolution, à savoir ne pourra en aucun cas être inférieur à la moyenne des VWAP pendant la période de quinze (15) Jours de Négociation précédant immédiatement la Date de Conversion des OCEANES diminuée d'une décote maximale de 30%. Il ne sera en tout état de cause pas inférieur à la valeur nominale des Actions.

Une première levée de fonds de 250 K€ a été réalisée par le tirage de 1 tranche d'OCEANE-BSA donnant lieu à l'émission de 416 666 BSA et pouvant donner lieu à la création de 1 491 583 actions nouvelles en cas de conversion des OCEANE, sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce nouveau tirage serait de 0,27%.

6.2. Variation des capitaux propres & opérations sur le capital

La société a procédé en septembre 2024 à une opération de réduction de son nominal par imputation de 171 208.80 euros de report à nouveau sur son capital social, ramenant ainsi le nominal de 1 euros à 0.20 euros.

6.3. Evolution du cadre juridique de la cotation des actions de la société sur les marchés financiers

Conformément aux dispositions légales, la Société est restée soumise, pendant une durée de 3 ans à compter du transfert de ses titres sur Euronext Growth Paris, au régime des offres publiques obligatoires et au maintien des obligations d'information relatives aux franchissements de seuils telles qu'applicables pour les sociétés cotées sur Euronext.

Cette période de transition a pris fin à compter de la séance de Bourse du 20 septembre 2023, de sorte que, désormais, la société et ses actionnaires sont uniquement soumis aux obligations applicables aux sociétés cotées sur Euronext Growth.

6.4. Poursuite du programme d'apurement du passif

Au 30 juin 2024, BOOSTHEAT bénéficiait toujours du soutien de HBR Investment Group qui a repris l'essentiel des créances dans le cadre du plan de continuation et dispose aujourd'hui d'une créance de 14 040 k€ sur la Société avec l'engagement de ne pas solliciter le remboursement en numéraire de ces créances qui pourront être converties en capital, le cas échéant. Cette créance, considérée comme des quasi-fonds propres, compense en grande partie le montant des fonds propres négatifs (-17 235 k€). La dette financière résiduelle s'élève à 930 k€ à fin juin 2024, intégralement composée d'obligations remboursables en actions, pour des disponibilités de 43 k€.

Soucieux tout à la fois de maintenir un engagement fort auprès de BOOSTHEAT, de maîtriser son exposition financière globale et de poursuivre le processus de désendettement de la Société, HBR Investment Group a décidé de céder ses créances envers BOOSTHEAT au groupe Alpha Blue Ocean. Ce dernier reprend l'engagement de ne pas demander le remboursement en numéraire des créances acquises et s'engage dans un processus de transformation de cette dette en capital.

A cet effet, Alternative Debt Restructuring Solutions (« ADRS »), membre du groupe Alpha Blue Ocean, a souscrit à une émission réservée d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes émises par BOOSTHEAT (les « OCEANE », dont les modalités et le cadre juridique de l'émission sont décrits en annexe A ci-après) par compensation de sa créance. Sur la base du dernier cours coté, la compensation de l'intégralité de la créance par souscription à des OCEANE et leurs conversions pourraient donner lieu à la création de 60 783 600 actions nouvelles. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce nouveau tirage serait de 0,01%.

L'hypothèse de la Continuité de l'exploitation a été retenue par le conseil d'administration compte tenu du fait que la société dispose d'une capacité de financement permettant de couvrir ses besoins en trésorerie sur les douze prochains mois compte tenu du soutien financier provenant du contrat avec la société ITTO (Cf supra).

La société a constaté un CIR de 78 K€ au titre de son premier semestre de l'exercice 2024.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 Novembre 2016 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Pour l'application du règlement à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

9.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés en charges.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement font l'objet d'une activation via une production immobilisée. La société a opté pour cette méthode sur la base des critères d'activation suivants :

- La faisabilité technique nécessaire à l'activation du projet de développement
- L'intention de la société d'achever le projet et de le mettre en service
- La capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle
- La démonstration de la probabilité d'avantages économiques futures attachées à l'actif
- La disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation corporelle
- La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement

Ces dépenses sont amorties linéairement sur 3 ou 5 ans compte tenu de la nature des éléments activés. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrit au bilan dont l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée. Il est rappelé que conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan des coûts de développement non encore amortis supérieurs au montant des réserves libres fait obstacles à la distribution de dividendes.

Brevets

Les coûts relatifs aux dépôts de brevet en cours de validité engagés par la société jusqu'à l'obtention de ces derniers sont intégrés à la production immobilisée en fin d'exercice.

9.2. Immobilisations corporelles

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage. Les amortissements par dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions : 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions : 10 ans
- Installations techniques : 5 ans
- Matériels et outillages industriels : 5 ans
- Matériels et outillages : 5 ans

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

9.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées par des dépôts de garanties et des cautions. Ces immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisitions. Les titres de participation figurent au bilan pour les valeurs d'apport ou à leur coût d'acquisition. Si la valeur d'usage, appréciée en fonction des performances des sociétés concernées, est inférieure à leur valeur brute, la provision correspondante est constituée.

9.4. Stock

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est inclus dans la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus. Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

9.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

9.6. Primes de remboursement des obligations

Les valeurs mobilières de placement sont composées de comptes à terme (DAT) et sont valorisées au cours historique d'acquisition selon la méthode FIFO.

9.7. Provisions réglementées

La société bénéficie de subventions pour l'aider à financer certains projets de R&D. Ces subventions sont reconnues en résultat exceptionnel (en tenant compte des conditions suspensives et/ou résolutoires) au même rythme que les dépenses engagées. Lorsque lesdites dépenses sont immobilisées en coût de développement, alors la quote-part de subvention finançant ces dépenses est reprise en résultat au même rythme que les dotations aux amortissements nettes de dépréciations.

10.1. Frais de recherche & développement

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	8 506 520	4 240 838	4 265 682	%

10.2. Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 645 409			13 645 409
Immobilisations corporelles	468 595	11 130	26 581	453 144
Immobilisations financières	3 008 660	844	5 053	3 004 452
TOTAL	17 122 664	11 974	31 634	17 103 005

Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 644 500	909	8 531 482	13 645 409
Immobilisations corporelles	299 260	35 958	327 514	303 031
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	2 937 211			2 937 211
TOTAL	16 880 971	36 868	8 858 997	16 885 651

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais établissement	6 700	6 700	0	de 1 à 3 ans
Frais recherche devpt	8 506 520	4 240 838	4 265 682	5 ans
Conces.brev.lic.marq	25 631	25 631	0	de 1 à 5 ans
Instal.techn. et outillage	340 794	211 064	129 730	de 3 à 10 ans
Installations cplexes spec.	739	739	0	5 ans
Outillage industriel	8 736	1 912	6 824	5 ans
Installations générales	14 419	8 193	6 226	5 ans
Matériel de transport	1 175	1 175	0	5 ans
Mat bureaux informatique	40 399	38 770	1 629	de 1 à 5 ans
Mobilier	46 881	41 177	5 704	de 5 à 10 ans
Immo incorporelles en cours	5 106 559	0	5 106 559	Non amortiss.
TOTAL	14 098 553	4 576 200	9 522 354	

10.3. Etat des créances

Actif immobilisé	Brut	Amort.prov.	Net	Net	Variation
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières	43 085		43 085	47 294	- 4 209
Actif circulant	Brut	Amort.prov.	Net	Net	Variation
Clients et comptes rattachés	35 922	1 959	33 963	23 243	10 720
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	3 615		3 615	3 465	150
. Personnel					
. Organismes sociaux	4 743		4 743	1 243	3 500
. Etat, impôts sur les bénéfices	426 352		426 352	348 113	78 239
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	237 872		237 872	256 281	- 18 409
. Autres	1 360 737	1 351 349	9 388	175 868	- 166 480
Charges constatées d'avance	33 264		33 264	44 122	- 10 858

10.4. Stock

Au 30 juin 2024, les stocks intégralement dépréciés correspondent à des MP pour une valeur brute de 2 034K€.

10.5. Provisions pour dépréciation

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	457 497				457 497
Comptes de tiers	1 317 482	35 825			1 353 307
Comptes financiers					
TOTAL	1 774 979	35 825			1 810 804

10.6. Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	12 888
Disponibilités	
TOTAL	12 888

10.7. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

11.1. Capitaux propres

En Euros

Libellé	Nb d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves réglementées	Report à Nouveau	Résultat	Total capitaux propres
Ouverture - 01/01/2024	84 641 020	253 923	1 788 729	16 671 059	2 495 679	(38 950 221)	(17 740 831)
Affectation du résultat 2023					(38 950 221)	38 950 221	-
Augmentation de capital s/ conversion d'ORA	1 053 480 772	1 611 930	252 949				1 864 879
Réduction de capital		(1 651 842)			1 651 842		-
Résultat de la période						(1 359 284)	(1 359 284)
Regroupement d'actions	(1 137 907 781)						
---	---	---	---	---	---	---	---
Ouverture - 01/01/2024	214 011	214 011	2 041 678	16 671 059	(34 802 701)	(1 359 284)	(17 235 237)

Au cours du premier semestre 2024, la société a renforcé ses fonds propres à hauteur de 3 653 K€ au moyen des conversions d'ORA ayant généré la création de 1 053 480 772 actions de la société.

Après prise en compte du résultat de la période, les capitaux propres de la société ressortent négatifs à hauteur de 17 235 K€.

A noter que :

- La société a procédé en x 2024 à une opération de réduction de son nominal par imputation de 1 654 842 euros de report à nouveau sur son capital social, ramenant ainsi le nominal de 0.003 à 0.0001 euros.
- La société a procédé à un regroupement d'actions qui s'est traduit en mai 2024 par une réduction de 1 137 907 781 actions du nombre d'actions en circulation de la société.

Ainsi au 30 juin 2024, le capital social de la société s'élève à 214 011 euros composé de 214 011 actions avec une valeur nominal de 1 euros.

11.2. Autres fonds propres

Les autres fonds propres s'élèvent à 14 252 675 €. Ils sont constitués de :

- 8 180 877 € d'obligations acquises par HBR Investment Group auprès des obligataires historiques, assorties, dans le cadre du jugement définitif du tribunal de commerce de Lyon du 23 mai 2023, arrêtant le plan de sauvegarde de BOOSTHEAT SA, d'un engagement ferme de la part d'HBR à ne pas en exiger le remboursement en numéraire, étant précisé que ces créances ne pourront être que capitalisées ;
- 5 601 590 € d'emprunts auprès d'établissement de crédit qui seront rachetés par HBR Investment Group à hauteur de 10% de leur montant définitivement admis, conformément au plan de sauvegarde arrêté par le jugement du tribunal de commerce de Lyon du 23 mai 2023. Ces créances ne seront pas remboursées en numéraire conformément à l'engagement pris par HBR Investment Group devant le Tribunal de Commerce de Lyon dans le cadre du plan de sauvegarde étant précisé que ces créances ne pourront être que capitalisées pendant l'exécution du plan.
- 360 163 € de créances assorties d'un engagement par HBR Investment Group auprès du Tribunal de Commerce de Lyon dans le cadre du plan de sauvegarde arrêté le 23 mai 2023 à les acquérir auprès de LIXXBAIL, étant précisé que ces créances ne pourront être que capitalisées.
- 110 045 € d'avances remboursables dans le cadre du contrat Ademe.

11.3. Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions Provisions pour risques	914 879		914 879		
TOTAL	914 879		914 879		

11.4. Locations

Loyer Bosch Vénissieux = 50 907.58€

Loyer Toulouse Ramonville = 0€

Charges locatives = 22 493.66€

Total location et charges = 73 401.24€

11.5. Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	930 000	930 000		
Dettes financières diverses	14 897 965		14 897 965	
Fournisseurs	1 257 790	1 257 790		
Dettes fiscales & sociales	882 893	457 817	425 076	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	165 993	165 993		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	18 134 641	2 811 599	15 323 042	

11.6. Endettement financier

En Euros

Libellé	01/01/2024	Souscription	Conversion	30/06/2024
Obligations Remboursables en Actions	1 280 000	600 000	(950 000)	930 000
---	---	---	---	---
Total endettement financier	1 280 000	600 000	(950 000)	930 000

L'endettement financier de la société au 30 juin 2024 s'élève à 930 K€ soit une baisse de 350 K€ sur l'ensemble du premier semestre 2024 qui résulte :

- De souscription d'ORA par le fonds ITTO sur le semestre pour 600 K€ ;
- De conversion d'ORA en actions de la société pour une valeur nominale de 950 K€.

En Euros

Libellé	N° Tranche	Date d'émission	ORA souscrites nombre	ORA souscrites valeur	ORA converties nombre	ORA converties valeur	Nb actions créées	Solde ORA nombre	Solde ORA valeur	Caducité
Tranche IRIS T1	1	11/06/2021	400	1 000 000	400	1 000 000	1 136 369	-	-	n.a
Tranche IRIS T2	2	09/12/2021	400	1 000 000	400	1 000 000	1 071 883	-	-	n.a
Tranche IRIS T3	3	17/01/2022	400	1 000 000	400	1 000 000	2 162 910	-	-	n.a
Tranche ITTO 1	4	05/01/2023	200	500 000	200	500 000	6 827 770	-	-	n.a
Tranche ITTO 2	5	27/01/2023	200	500 000	200	500 000	11 204 767	-	-	n.a
Tranche ITTO 3	6	14/02/2023	200	500 000	200	500 000	19 830 320	-	-	n.a
Tranche ITTO 4	7	23/03/2023	200	500 000	200	500 000	214 583 320	-	-	n.a
Tranche ITTO 5	8	27/04/2023	200	500 000	200	500 000	706 980 489	-	-	n.a
Tranche ITTO 6	9	31/05/2023	200	500 000	200	500 000	152 301 040	-	-	n.a
Tranche ITTO 7	10	21/06/2023	200	500 000	200	500 000	457 591 090	-	-	n.a
Tranche ITTO 8	11	23/08/2023	200	500 000	156	390 000	526 415 998	44	110 000	n.a
Tranche ITTO 9	12	06/11/2023	40	100 000				40	100 000	n.a
Tranche ITTO 10	13	30/11/2023	48	120 000				48	120 000	n.a
Tranche ITTO 11	14	31/01/2024	80	200 000				80	200 000	31/01/2025
Tranche ITTO 12	15	27/02/2024	80	200 000				80	200 000	27/02/2025
Tranche ITTO 13	16	10/04/2024	80	200 000				80	200 000	10/04/2025
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Total emprunt obligataire convertible	720 276		3 128	7 820 000	2 756	6 890 000	2 100 105 956	372	930 000	137 160

Pour rappel, le 07/02/2023 un avenant au contrat d'émission et de souscription de bons d'émission d'obligations remboursables en actions nouvelles du 20/05/2021 a été signé entre BOOSTHEAT et IMPACT TECH TURNAROUND OPPORTUNITIES (ITTO) qui s'est engagée dans le cadre du plan de sauvegarde validé par le Tribunal de Commerce de Lyon le 23 mai 2023 à financer BOOSTHEAT à hauteur d'un montant nominal total maximum de dix million d'euros (EUR 10.00.000) pendant une période de vingt-quatre mois, en souscrivant à quatre mille (4.000) bons d'émission donnant chacun le droit à la souscription d'une obligation remboursable en actions (ORA) de deux mille cinq-cents euros (EUR 2.500) de valeur nominale.

Les ORA sont comptabilisées à leur valeur nominale en emprunts et dettes financières au bilan de la société.

La conversion des ORA se fait par émission à l'Investisseur, dans les deux (2) Jours de Négociation suivant la Date de Remboursement Considérée, d'un nombre d'Actions égal à la Commission de Remboursement divisée par la valeur nominale des Actions.

La Commission de Remboursement correspond à $(A/B - A/C) * D * (C/E)$, avec :

A = le Montant Nominal des ORA à rembourser

B = le Prix de Remboursement Théorique (95% du plus bas VWAP pendant une période de vingt (20) Jours de négociation précédant immédiatement la Date de Remboursement des ORA)

C = la valeur nominale des Actions

D = le cours de clôture de l'Action à la Date de Remboursement Considérée

E = le cours de clôture le plus bas pendant la période allant de la Date de Remboursement considérée jusqu'à la date de transfert effectif des Actions remises en paiement de la Commission de Remboursement

Il est par ailleurs précisé que le Prix de Remboursement des ORA sera conforme au prix minimum fixé par la délégation de compétence de l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2021 dans sa 31ème résolution, à savoir ne pourra en aucun cas être inférieur à la moyenne des VWAP pendant la période de trois (3) Jours de Négociation précédant immédiatement la Date de Remboursement des ORA diminuée d'une décote maximale de 5%. Il ne sera en tout état de cause pas inférieur à la valeur nominale des Actions.

11.7. Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	188 494
Dettes fiscales & sociales	105 446
Autres dettes	165 993
TOTAL	459 932

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

12.1. Produits à recevoir

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rrr a obtenir/avoirs non reçus	9 388
Org.soc. Produits à recevoir	3 500
TOTAL	12 888

12.2. Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées avance	33 264
TOTAL	33 264

12.3. Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frs fact non parvenues	188 494
TOTAL	188 494

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes pour congés payés	69 677
Etat charges à payer	35 769
TOTAL	105 446

Autres dettes	Montant
Diverses charges à payer	157 493
Client avoir à établir	8 500
TOTAL	165 993

13.1. Commissaires aux comptes

Rémunérations versées : ERNST ET YOUNG = 12 500€

13.2. Tableau des effectifs

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Les effectifs

	30/06/2024	30/06/2023
Personnel salarié :	10	12
Ingénieurs et cadres	9	9
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1	3
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

